

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES  
DE LA  
**BONNE STE. ANNE**  
DE BEAUPRÉ.

*Avec l'Approbation de Mgr l'Archevêque de Québec et de  
Nos Seigneurs les Evêques de Montréal, d'Ottawa,  
des Trois-Rivières, et de Rimouski.*



O Bonne Ste. Anne, priez pour nous. . .

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis. — Prix  
35 centins pour abonnement.

# ANNALES

DE LA

## BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

---

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

---

### SOMMAIRE :

Avantages—Récit touchant de la guérison d'un enfant—Le mois de Marie—Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Québec pour la déposition des restes de Mgr. de Laval—L'Eglise—Remerciements—Lettres d'encouragement—Spécilège du Père Clément—Prière pour demander la glorification de Mgr. de Laval—Recommandations aux prières—Dons à Ste. Anne.

---

### AVANTAGES.

1o. Une messe, le lundi de chaque semaine, pour les abonnés aux " Annales ", qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

RÉCIT TOUCHANT DE LA GUÉRISON D'UN ENFANT.

Fort William, Lac Supérieur.

Révérénd Monsieur,

Vous qui contribuez si puissamment à répandre la dévotion à la bonne Ste. Anne en faisant connaître sa bonté et son pouvoir, aimez sans doute, à apprendre une guérison miraculeuse obtenue par son intercession. En faisant le récit de ce fait, je sais aussi que je réjouirai le

cœur de tous les dévots à cette grande Sainte. Mais mon motif principal est la reconnaissance que je lui dois et aussi la promesse que je lui ai faite de publier ses merveilles.

Un de mes enfants, Damase Robin, âgé de 8 ans, qui jusqu'alors avait joui d'une bonne santé, tomba malade vers la mi-mai dernier. Voici les symptômes de sa maladie. Lorsqu'il était à jouer avec les enfants ou à s'amuser de quelqu'autre manière, tout-à-coup il se mettait à pousser de petits cris, ses yeux devenaient comme ceux d'une personne qui a le vertige, il faisait un tour sur lui-même et s'affaissait. A cette période de la maladie, ces accès se produisaient de 8 à 10 fois par jour, et souvent ne duraient que très-peu de temps.

Nous nous trouvâmes bien en peine, d'autant plus que nous ne connaissions pas cette maladie. Nous crûmes bien en découvrir la cause dans le fait que quelques jours auparavant il était entré jusqu'à mi-jambes dans la rivière Gamanetigweiag qui ne se trouve qu'à une centaine de pieds de notre porte et dont les eaux, à cette époque de l'année, étaient encore bien froides. Mais cela ne nous la faisait pas encore connaître.

Nous eûmes recours à plusieurs remèdes que nous savions avoir réussi en certains cas, mais sans succès.

Nous appelâmes donc un des meilleurs docteurs de Prince Arthur's Landing, qui, après s'être mis au fait de toutes les circonstances, nous dit que cette maladie était l'épilepsie. Il nous promit qu'il donnerait tous ses soins à l'enfant et qu'il le guérirait bientôt. En effet, pendant deux mois il vint le voir plusieurs fois

et lui administra force remèdes ; mais tout fut inutile. Loin de diminuer, le mal faisait des progrès rapides. L'enfant tombait alors de 20 à 24 fois par jour, et les accès avaient aussi augmenté en intensité et en durée. Ils se manifestaient souvent la nuit. Ses forces physiques et intellectuelles diminuaient sensiblement.

Dans cette extrémité, voyant que tous les secours humains étaient inutiles, nous tournâmes nos regards vers le ciel pour en obtenir ce que nous ne pouvions trouver ici-bas.

Nous étions dans le mois de juillet, c'est-à-dire dans le mois de Ste. Anne, à laquelle j'ai toujours eu de la dévotion depuis mes plus tendres années. Cette dévotion s'était encore accrue par la lecture des Annales de Ste. Anne que je recevais. Nous résolûmes donc de demander la guérison tant désirée par sa puissante intercession. Le petit malade, qui était déjà bien dévôt au Sacré Cœur de Jésus et à la Très-Sainte Vierge, mais qui ne connaissait pas encore beaucoup Ste. Anne, commença cependant à l'invoquer avec ferveur. Je promis à la Sainte de faire dire une messe en son honneur le jour de sa fête, et que si elle daignait nous obtenir ce que nous lui demandions, j'en publierais le récit dans ses Annales. Nous obtînmes le secours des prières de tous les parents de l'enfant et de trois communautés religieuses pour la neuvaine préparatoire à la fête.

Le jour de la fête nous assistâmes tous à la sainte messe dans l'église des Pères Jésuites, à leur mission de Fort William. J'eus le bonheur d'y recevoir la sainte communion.

Quant à notre petit Damase il parut pénétré

durant le saint sacrifice l'une dévotion qui n'est pas commune à son âge. Sa confiance, aussi, était sans bornes. Il croyait qu'il allait être guéri de suite.

Cependant dans l'après-midi il tomba encore une fois. Cela le surprit pour ainsi dire et lui causa beaucoup de chagrin. Il pleura. Cependant je lui dis de se consoler, de prendre courage, et qu'en continuant à prier nous obtiendrions enfin ce que nous désirions. Nous le fîmes et le dernier jour de l'octave de Ste. Anne il fut complètement guéri. Il n'est plus tombé depuis et a recouvré toutes ses forces, de manière qu'il n'a jamais été mieux qu'il n'est maintenant, sous tous rapports. Il est bien dévot à sa Bienfaitrice et dit tous les jours le chapelet pour la remercier de lui avoir obtenu sa guérison.

Voilà, Révd. Monsieur, le récit de l'assistance miraculeuse que la bonne Ste. Anne a bien voulu nous accorder, et que je vous prie de publier dans ses "Annales". Il prouve une fois de plus que si cette Grande Sainte manifeste surtout sa bonté et sa puissance à ce sanctuaire fameux où, chaque année, des milliers de personnes vont l'invoquer, elle ne refuse pas cependant l'humble prière de ceux qui bien qu'éloignés de sa maison chérie tournent avec confiance leurs yeux vers elle.

AURÉLIE BLANCHET ROBIN.

— ooo —

## LE MOIS DE MARIE.

—  
Marie a prophétisé qu'elle serait proclamée bienheureuse, honorée et invoquée dans tous

les temps et dans tous les lieux et cette prophétie s'est accomplie jusqu'à l'évidence. Tout en fait foi, les églises, les chapelles, les monuments, les autels érigés en son honneur. Unissons, à ces témoignages les prières, les supplications, les chants des fidèles et nous voyons s'accomplir cette parole : "*Beatam me dicent omnes generationes* : Toutes les générations m'appelleront bienheureuses."

Pendant le beau mois qui lui est spécialement consacré, élevons vers Elle des voix suppliantes. Il est si doux de la prier, de l'honorer, de l'aimer ! "Si le vent des tentations souffle, dit St. Bernard, regardez Marie, appelez son secours : '*voca Mariam*. Si le poids de vos péchés vous accable, si le triste état de votre conscience vous couvre de confusion pensez à Marie, *Mariam cogita*. Dans les dangers, dans les angoisses, dans les ténèbres, pensez à Marie, invoquez Marie ; *Mariam cogita, Mariam invoca*."

Méditons ces paroles du grand St. Bernard. Souvenons-nous qu'aucun de ceux qui ont réclamé le secours de la Ste. Vierge, imploré son assistance, n'a été abandonné. Agissons avec la confiance de l'enfant s'adressant à sa mère, et nos prières mériteront d'être exaucées. *Mariam cogita, Mariam invoca*

—ooo—

## MANDEMENT

de Monseigneur E. A. Taschereau Archevêque  
de Québec pour la déposition solennelle des  
restes mortels de Mgr. François de Laval de  
Montmorency dans la chapelle du séminaire.

Nous n'oublierons jamais, NOS TRÈS CHERS

FRÈRES, l'émotion qui s'empara de notre âme, lorsqu'au mois de septembre dernier, nous nous sommes trouvés en présence des restes mortels de Monseigneur de Laval, le glorieux fondateur de notre église. Ah! c'est qu'il nous était donné de contempler ce chef vénérable, où étaient venues s'abriter tant de nobles et de grandes pensées! Dieu l'avait si bien rempli de sagesse et d'intelligence! *Implevi eum sapientia et intelligentia* (Exod. XXXI, 3)! Là, près de ces ossements, nous pensions entendre palpiter ce cœur où les sentiments les plus généreux comme les plus forts s'étaient donné un si fidèle rendez-vous! Et ce cœur semblait se ranimer et nous redire à tous les paroles du psalmiste: *Reprenez une nouvelle énergie pour la sainte cause du bien; agissez avec courage: viriliter age et confortetur cor tuum* (Ps. XXVI, 14). Oh! qu'ils nous paraissaient beaux encore les pieds de l'Apôtre du Canada, de celui qui était venu annoncer la paix sur les rives de notre patrie, porter la nouvelle, prêcher le salut et dire à une autre Sion encore barbare: *Votre Dieu va régner! Quam pulchri pedes annuntiantis bonum, dicentis Sion: Regnabit Deus tuus* (Isaie LII, 7.) Et le prophète élevait de nouveau la voix pour consoler ces ossements arides en leur prédisant un avenir plein de gloire: *vos os mêmes reprendront une seconde vie et fleuriront comme la plante des jardins: ossa vestra quasi herba germinabunt* (Isaie LXVI, 14).

Heureuse l'Eglise du Canada, mille fois heureuse d'avoir eu pour fondateur un évêque tel que le désiraient le fondateur de l'Eglise Universelle! N'est-ce pas, en effet, son portrait que nous retrace S. Paul, dans ses épîtres à Tite et



à Timothée ? *Il faut*, nous dit l'Apôtre, *qu'un évêque soit irrépréhensible : oportet episcopum irreprehensibilem esse* (I Tim. III, 2). La réputation de Mgr de Laval est sortie brillante et pure des nuages que quelques uns de ses contemporains ont essayé de faire planer sur elle. De son temps même, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation lui décernait les plus justes éloges et elle en portait un jugement que la postérité a été heureuse de recueillir et de consacrer. " C'est, écrivait-elle, c'est un homme " de haut mérite, et de vertu singulière. Sa vie " est si exemplaire, qu'il tient tout le monde en " admiration." L'Évêque, continue S. Paul, doit être *prudent, prudentem*. Au milieu des difficultés sans nombre qui ont surgi sur ses pas, Mgr de Laval n'a-t-il pas donné mille preuves de sagesse, d'un tact exquis, de réserve et d'habileté ? Il a su conjurer tous les périls : périls où l'hérésie aurait pu entraîner les colons, périls que courait la vraie civilisation en présence de la barbarie, périls où l'on allait précipiter les indigènes en laissant libre carrière à leur insatiable convoitise.

L'Apôtre S. Paul ajoute encore : Il faut que l'évêque *aime l'hospitalité, hospitalem*. Ah ! c'est ici, N. T. C. F., que nous pouvons élever la voix bien haut et proclamer que personne plus que cet illustre prélat n'a créé, ni entretenu un sentiment plus vif de l'hospitalité ! Selon les désirs de son cœur, comme aux yeux de son inépuisable charité, son clergé ne devait former qu'une seule et unique famille, et il en était le père ; et la maison paternelle où il aimait à les recevoir et à leur prodiguer les attentions les plus

déliçates, c'était le Séminaire de Québec, aujourd'hui encore le fidèle héritier de ses sentiments. Oui, N. T. C. F., nous en prenons à témoin les membres du clergé et les prêtres étrangers qui nous visitent : l'exemple de Mgr de Laval n'a-t-il pas été fidèlement suivi depuis plus de deux siècles ? Où, ailleurs que dans la maison fondée par ses largesses, trouverait-on un accueil plus cordial ? Le prêtre ne s'y trouve-t-il pas au milieu de frères toujours heureux de le revoir ?

Bonté pleine d'attraits, tel était un des charmes du caractère de Mgr de Laval : ceux qui vivaient dans son intimité admiraient encore sa mansuétude, *non percussorem*, a dit S. Paul. Rappelez-vous, N. T. C. F., quelle modération il déploya en présence d'un gouverneur, son ancien ami, qui, oublieux de tous ses devoirs les plus sacrés, était venu l'assaillir avec ses gens en armes. Notre prélat, calme et résigné, se tient au pied des autels et prie pour son persécuteur, à l'exemple de S. Thomas Becket, prêt comme lui à donner son sang pour la justice. Ce mépris de la vie, il s'y était préparé depuis longtemps, en renonçant à tous les biens de la terre. L'évêque *ne doit pas être porté à un gain honteux. non lucri cupidum* (Tite I, 7.) ; et notre illustre père en Jésus-Christ avait poussé le désintéressement jusqu'à l'héroïsme. Héritier d'une des plus grandes familles du royaume de France, il renonce à ces titres en faveur de ses frères. Les biens qu'il se réserve et ceux qu'il accepte de la munificence de ses bienfaiteurs, il en dispose pour son Eglise et son Séminaire. Il ne garde rien pour lui. Il veut vivre et mourir,

comme son divin modèle, pauvre et désapproprié de tout ce qui touche aux richesses du monde.

Que l'Apôtre ajoute après cela : l'évêque doit être saint, *sanctum* (Tite I. S), et nous ne serons pas effrayés de l'obligation imposée à Mgr. de Laval. Sans doute, à l'Eglise seule il appartient de déposer l'auréole sur le front des héros chrétiens qu'elle veut nous voir honorer d'un culte public, et nous ne prétendons pas ici devancer son jugement. Mais N. T. C. F., si, pour avoir la qualité exigée par S. Paul, il suffit d'avoir pratiqué une humilité, une mortification, une charité qui, aux yeux des contemporains, ne le cédaient en rien à l'héroïsme des premiers siècles ; s'il suffit d'un zèle à toute épreuve ; s'il suffit d'avoir fondé et gouverné une vaste Eglise avec tant de grâce et de lumière que son successeur immédiat ait pu dire : " Ma plus grande peine est de trouver une Eglise où il ne nous paraît plus rien y avoir à faire pour exercer notre zèle ; " s'il suffit d'avoir été fils dévoué du S. Siège, prêt à accueillir tous ses enseignements, malgré les exemples qui lui venaient de la France ; si, en un mot, pour être saint, il suffit d'avoir voué à tous ses devoirs une inviolable fidélité ; nous en avons la ferme conviction, Mgr. de Laval ne s'est pas éloigné de l'idéal tracé par S. Paul, et il en demeurera à jamais une des plus parfaites réalisations. :

Grand comme évêque, Mgr. de Laval fut encore grand comme citoyen. Il brille au premier rang parmi les fondateurs de notre nationalité. Un jour même, grâce à sa puissante médiation, nos ancêtres furent retirés de la ruine où ils allaient s'abîmer, eux et toutes nos destinées

futures. C'était en 1662, trois années après son arrivée à Québec. Quel spectacle désolant se déroulait alors aux regards ! Au dedans, une disette générale ; au dehors, des menaces de guerre, des supplices atroces qui attendaient les missionnaires et les habitants de la colonie ; dans tous les esprits, la crainte de voir l'Eglise et l'Etat sombrer pour ne plus reparaître. Le découragement devint si général qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner toutes les espérances de l'avenir, et de retourner en France. Mgr. de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple, et s'offrit d'aller trouver le Roi pour le conjurer de venir en aide à ses lointains sujets. Le saint évêque fut reçu à la cour de Louis XIV avec le respect et la vénération que méritaient et la grandeur d'un nom illustre et l'éclat de vertus héroïques. Des troupes furent envoyées ; l'administration des affaires publiques s'organisa et la reconnaissance aurait pu décerner au Prélat le titre de "Sauveur de la Patrie."

Le Canada devint si bien sa patrie, qu'il ne pouvait plus s'en éloigner sans se croire en exil. *Votre demeure sera la mienne, votre peuple sera mon peuple*, disait cette héroïne de nos Saints Livres à Noëmi ; *je mourrai dans la terre où vous serez enterrée et j'y choisirai ma sépulture* (Ruth, I. 16, 17). Mgr. de Laval tenait le même langage à la jeune nation qui avait grandi à l'ombre bienfaisante de sa houlette pastorale. Sa vie s'était dépensée tout entière au service du Canada : c'était là qu'il voulait avoir la suprême consolation de reposer après la mort.

Lorsqu'il visita la France pour la dernière fois, il lui fut offert, de la part du monarque, une retraite honorable où sa vieillesse aurait pu s'éteindre au milieu du respect et de la vénération générale. On ne pouvait lui proposer de plus pénible sacrifice : " c'était, disait-il, lui demander de renoncer à ce qui lui était le plus cher " au monde." Il supplia donc Louis XIV de lui permettre de venir passer ses dernières années et de mourir au milieu du petit peuple qu'il avait tant aimé. Touchant spectacle qui nous reporte aux scènes bibliques des premiers âges ! *J'étais devant le roi, dit Néhémias, et je paraissais languissant en sa présence et le roi me dit : pourquoi donc votre visage est-il si triste ? Et je dis au roi : comment pourrais-je ne pas avoir le visage triste puisque la ville où mes pères sont ensevelis est déserte ? Si vous voulez me faire quelque grâce, renvoyez-moi en Judée, en la terre du sépulcre de mes pères* (II Esdras, II, 2, 3, 5). Le monarque français se laissa toucher par une attitude si digne et par un attachement si profond ; ou plutôt la divine Providence ne permit pas qu'une terre en quelque sorte étrangère possédât les restes mortels de Mgr. de Laval. Ils nous appartenaient à tous les titres ; et si ce père dévoué, ce bienfaiteur insigne, ce héros du sacrifice, ce grand homme animé du plus pur patriotisme, s'était identifié avec nous, au point de se persuader que ses os reposeraient plus tranquillement au milieu de nous : quelle immense consolation pour nous d'en avoir la gardé sacrée ! Nous les avons conservés comme un dépôt inaliénable qui nous rappelle un passé tout peuplé d'innombrables et chers souvenirs

et qui est pour la génération actuelle, comme pour la postérité, le gage certain de la protection divine !

Mais, N. T. C. F., il est une institution que Mgr. de Laval chérissait entre toutes les autres : il l'appelait même l'âme de toute l'Eglise du Canada ; une institution à laquelle il donna trois fois la vie, puisqu'après l'avoir élevée de ses mains, il la fit surgir à deux reprises différentes, des ruines de l'incendie ; une institution si admirablement constituée qu'elle a traversé toute la durée de notre existence nationale, distribuant à chaque génération lumière et vertu ; une institution qui a échappé à tous les périls et a souvent été pour notre peuple comme un point de ralliement ; une institution qui, par reconnaissance pour son fondateur, a voulu appeler de son nom un des plus beaux sanctuaires de la science sacrée et profane : cette institution, c'est le Séminaire de Québec. Mgr. de Laval lui était attaché par toutes les fibres de son cœur, par toutes les puissances de son âme. Il l'avait créée, établie sur des bases solides, unie intimement au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, cette admirable école du martyr et de la prédication évangélique. C'était, disait-il, son chef-d'œuvre : oui, chef d'œuvre admirable destiné, à son insu, à redire éternellement l'histoire de ses grandes vertus ! Est-il étonnant qu'après l'avoir tant aimé, il ait désiré de n'en être jamais séparé, même après sa mort ? Il aurait donc voulu y faire reconstruire une chapelle, où il aurait dormi son dernier sommeil, en attendant la glorieuse résurrection,

Les malheurs des temps ne lui permirent pas de réaliser un projet si cher à son cœur.

Nous avons donc pensé, N. T. C. F., satisfaire aux désirs les plus légitimes de Mgr. de Laval, en accordant à ses dignes enfants du Séminaire de Québec, la consolation de posséder ses restes mortels après en avoir été privés pendant cent soixante et dix ans.

Qu'ils aillent donc reposer en paix dans leur sanctuaire béni, où la Providence semble elle-même les diriger et les placer pour toujours ? Le Prophète royal s'adressant au Seigneur, lui disait : *Quelqn'un racontera-t-il ta miséricorde dans le tombeau et ta vérité dans l'empire du trépas ? Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam et veritatem tuam in perditione* (Ps. LXXXVII, 12) ? Oui, lui répondrons-nous avec confiance. Du fond de sa tombe, Mgr. de Laval continuera à nous parler et à nous instruire. Il publiera et les merveilles qui ont accompagné le prodigieux développement de son Église de Québec, aujourd'hui la mère de plus de soixante diocèses. Il parlera au cœur de cette nombreuse jeunesse qui aimera à venir prier et s'encourager auprès de ces cendres immortelles. A tous, il apprendra que l'accomplissement du devoir et la pratique des fortes vertus, est le gage le plus sûr de la prospérité des empires comme du bonheur des individus. Et tous, attentifs à ses grands exemples, nous verrons s'accomplir le vœu du psalmiste : *la mémoire du juste ne saurait périr, in memoria æterna erit justus* (Ps. CXI, 7) !

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

10. Le 23 mai, après un service chanté à la Basilique, se fera la déposition solennelle des restes mortels de Mgr. de Laval dans la Chapelle du Séminaire.

20. Les fidèles de notre Archidiocèse sont invités à adresser au ciel de ferventes prières pour que l'Église s'occupe un jour de la glorification de ce grand serviteur de Dieu, si telle est la volonté de la Providence.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le trentième jour d'Avril, 256<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, mil huit cent soixante dix-huit.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.

*Secrétaire.*

—ooo—  
L'ÉGLISÉ.

Tout en admettant la profonde distinction de saint Augustin entre les *divers prétextes* et *l'unique but* de la séparation des églises particulières de la grande église dominante, ne suis-je pas en droit de vous demander, ce soir, M. le curé, comment jugez-vous, sans crainte d'errer, que votre église, dans toutes les phases qu'elle a subies, selon les circonstances des temps qu'elle a traversés, ne s'est jamais écartée de sa première origine ; mais que ce sont les églises particulières, malgré que celles-ci protestent et qu'elles se donnent, comme votre Église catholique, pour héritières légitimes de la société fondée par le Christ ?



Si je comprends bien la longue phrase de M. le ministre, il suffirait de savoir sûrement quelle est l'église légitimement héritière de la société fondée par le Christ pour conclure, sans crainte d'errer, que celle-là seule ne s'est pas écartée de son origine.—Vous me comprenez.—Vous posez des questions d'une profondeur digne d'un disciple de *saint Augustin*.—" Le flambeau de la critique ne doit pas brûler, M. le curé, mais éclairer ".—Pour vous ménager les yeux, M. le ministre, faisons jaillir la douce lumière de la critique de vos églises séparées elles-mêmes et non de la nôtre que vous appelez dominante. Car les églises séparées rendent, en effet, un jugement sûr et exempt de tout danger d'errer dans la cause présente.—Je le sais ; mais en leur faveur.—Attendez. Voici, M. le ministre : chacune de vos nombreuses églises séparées n'assigne-t-elle pas à tel ou tel siècle, à telle année, l'époque de sa séparation de notre grande et unique Eglise dominante ? Par là chacune d'elles n'avoue-t-elle pas que, lors de sa séparation, notre Eglise existait déjà ; autrement pas de séparation possible.—Ne pouvons-nous pas remonter ainsi d'une église séparée à l'autre, de siècle en siècle, jusqu'aux apôtres et à Jésus-Christ lui-même ?—N'est-ce pas là un jugement pratique et sûr rendu, tour à tour, par chacune de vos églises séparées sur la préexistence de notre Eglise, dont toutes les autres se sont détachées sans qu'Elle-même se détachât d'aucune d'elles ? Et, M. le ministre, si notre Eglise est ainsi antérieure à toute autre église quelconque, direz-vous qu'Elle n'est pas la première ?—Mais d'où pourrait venir la première de toutes les

églises si elle ne venait pas du seul et unique fondateur lui-même, qui est le Christ ?—Enfin quelle est l'église héritière des promesses de Jésus-Christ, si ce n'est celle-là même qu'il a fondée ?—Donc, M. le ministre, c'est notre Eglise, héritière des divines promesses de protection, qui ne s'est pas écartée de son origine.—Le flambeau de la conclusion éclaire-t-il suffisamment ?

Non seulement il éclaire, mais il brûle  
Vous êtes un brave homme.

—ooo—

### REMERCIEMENTS.

Merci, merci à tous ceux qui, de tous les diocèses, nous ont exprimé leur zèle, pour l'honneur de la Grande Sainte-Anne, sous forme d'éloges, soit par lettres, soit au prône. Qu'il serait édifiant de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces grands témoignages d'estime rendus par tant de dignes pasteurs, dont l'exemple est suivi par un bon nombre de leurs fidèles !— Nous ne pouvons cependant persister à attendre une autorisation de l'humilité, ni à tout taire, car le désir de répandre la dévotion à Sainte-Anne nous presse et nous invite fortement, en vertu de la liberté évangélique, à *publier hautement, malgré toute défense*, les actes qui contribuent à la gloire de cette grande sainte.

—ooo—

## LETTRES D'ENCOURAGEMENT.

Eglise St. Pierre, Montréal, 23 avril 1878.

Monsieur le Directeur.

Vous trouverez sous ce pli un chèque de cinquante piastres payable à la banque de Montréal pour les Annales de la Bonne Ste. Anne. J'aurais désiré vous faire cet envoi plus tôt ; mais j'attendais les abonnements, et malheureusement, ils ne sont encore veus qu'en petit nombre, cette année.

Cependant, comme j'apprécie hautement votre œuvre et ses excellents résultats ; ayant en outre la direction de la plus ancienne et la plus nombreuse congrégation de Ste. Anne établie en ce pays, je m'estime heureux d'aider un peu à la Propagation de vos intéressantes Annales en vous expédiant ce montant deux fois plus considérable que celui des abonnements reçus jusqu'à ce jour.

Vous apprendrez sans doute avec joie, M. le Directeur, que le progrès de la dévotion à notre grande Thaumaturge est visible dans notre quartier, et surtout parmi nos *quinze cents* congréganistes, et je puis bien vous dire que la puissance et la bonté de notre aimable Patronne ne sont pas moins sensibles. Il ne se passe pas de réunion de la congrégation sans que plusieurs personnes viennent me prier de remercier la Bonne Ste. Anne de diverses grâces obtenues. J'aime aussi à vous faire remarquer que certaines personnes, honorant et priant d'une manière spéciale le bon St. Joachim, en ont obtenu des faveurs signalées.

L'an dernier, nos Dames congréganistes, au nombre d'à peu près 700, et nos messieurs, au nombre de 400, faisaient avec le bonheur le mieux senti et les bénédictions les plus abondantes, le beau pèlerinage à la Bonne Ste. Anne de Beaupré. Le souvenir des suaves émotions éprouvées alors est vivant dans le cœur de tous, et tous veulent se procurer le même bonheur, cette année.—Puisse ce pieux désir se réaliser, et contribuer à développer encore au sein de notre religieuse population, l'amour et la confiance envers notre douce Protectrice.

Agréez, Monsieur le Directeur, les respects et les encouragements de

Votre humble et dévoué serviteur,

J. LEFEBVRE, Ptre. O. M. I.

Ste. Julie de Somerset, 11 avril 1878.

Monsieur le Directeur

Du Collège de Lévis.

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie sous ce pli treize piastres et trente centins (13.30) montant de trente huit abonnés (38) aux " Annales de la Bonne Ste. Anne ". C'est un assez bon résultat pour l'année, mais ce n'est pas encore ce qu'il faut. Les " Annales " devraient être reçues dans chacune de nos familles canadiennes françaises catholiques. Ste. Anne est notre patronne, et nous lui sommes redevables de tant de bienfaits, que nous

ne saurions jamais trop lui en témoigner notre reconnaissance. Riches, pauvres, savants, ignorants, grands et petits, nous sommes tous l'objet de sa bienveillance. Si nous l'aimons, si nous nous appliquons à répandre de plus en plus son culte parmi nous, nous serons tous protégés par Elle individuellement, et particulièrement comme peuple. Qui peut oser affirmer que nous n'avons pas besoin de cette protection? Hélas! ici comme ailleurs, l'ennemi de tout bien continue son œuvre de destruction.

C'est aux Messieurs du collège de Lévis qu'est dévolue la belle et noble tâche de faire connaître, aimer et honorer la Bonne Sainte-Anne, Patronne du Canada, Courage donc et persévérance. Que le nombre des abonnés aille toujours en augmentant!

Vous souhaitant tout le succès possible, je me souscris

Votre humble et dévoué serviteur,

PRUDENT DUBÉ, Ptre.

Eternelle reconnaissance à la Bonne Ste. Anne pour plusieurs grâces particulières obtenues dans un premier pèlerinage fait à son vénéré sanctuaire de la Côte de Beaupré en mai 1877, et dans un second pèlerinage fait le 31 juillet de la même année. Ste. Anne ne m'a pas encore accordé une autre grâce bien importante que je lui demande tous les jours; mais l'espérance est toujours au fond de mon cœur. Cette année

je veux encore être du nombre des pèlerins, et j'ai la douce confiance que la Bonne Ste. Anne m'entendra certainement.

L. D. DE BEAUMONT,  
Elève du couvent de St. M.

—ooo—

## SPICILÉGE

DU PÈRE CLÉMENT.

Il y a en Galilée, le long de la petite mer Tibériade, un heureux village qui eut l'honneur de donner trois Apôtres à N.-S. Jésus-Christ.—Comment nommez-vous ce village, grand-papa ? C'est Bethsaïde, *mon beau*.—Quels sont ces trois apôtres, *Bon Grand Papa* ?—Saint Pierre, Saint André et Saint Philippe.—Oh ! je m'appelle Philippe :—Voulez-vous parlez de *lui* ?—Je vais parler de lui.—Après l'Ascension du Fils de Dieu et la descente du Saint-Esprit, les Apôtres, se partageant les diverses provinces du monde, l'Asie supérieure fut le lot de Saint-Philippe. Il alla porter la doctrine de l'Évangile, qu'il confirma par plusieurs miracles, guérissant les malades et chassant les démons du corps des possédés par l'imposition de ses mains.—Il passa ensuite en Scythie, où il employa plusieurs années à convertir les idolâtres.—Saint-Isidore a dit qu'il a aussi prêché aux Gaulois ; mais il veut dire aux habitants de la Galatie.—Lorsqu'il eut passé plusieurs années en Scythie, il vint à

Hiéraple, ville considérable de la Phrygie, afin d'y annoncer les vérités du christianisme.—Étant entré dans le temple de cette ville, il y trouva une monstrueuse vipère que le peuple adorait, et à laquelle on offrait de l'encens et des sacrifices ; ayant compassion de ce peuple, le saint apôtre se jeta par terre et pria Dieu de lui ouvrir les yeux et de le délivrer de cette tyrannie de Satan.—La prière fut exaucée et le serpent mourut aussitôt, et le peuple se trouva tout disposé à recevoir la lumière de l'Évangile ; mais les prêtres et les magistrats ne le pouvant souffrir, se saisirent de Philippe, et, après l'avoir tenu plusieurs jours en prison, le fouettèrent cruellement, le crucifièrent, et enfin l'assommèrent à coups de pierres, pendant que de son côté, il remerciait Jésus-Christ de ce qu'il lui faisait part de sa croix.—Néanmoins, avant qu'il expirât, Dieu, vengeur des injures que l'on fait à ses Saints, suscita un si épouvantable tremblement de terre, que plusieurs grands édifices tombèrent et que les abîmes ouvrant leur sein, engloutirent les auteurs de cette impiété.—Les idolâtres, étonnés de ce prodige, reconnurent la vérité et laissèrent aux fidèles la liberté de détacher le saint apôtre.—Mais lui, qui se sentait blessé à mort, et qui ne voulait pas perdre l'honneur de mourir sur la croix, comme son maître, les empêcha de le faire ; et, après avoir prié pour toute l'assistance, il demanda à Dieu de recevoir son âme entre ses mains.—Le corps de saint Philippe fut enlevé par les chrétiens, qui lui donnèrent la sépulture telle que le temps et le lieu le purent permettre à leur dévotion ; et,

depuis, une partie ayant été réservée pour Constantinople, le reste fut apporté à Rome et déposé en l'église des Douze-Apôtres, bâtie par les papes Pélage 1er et Jean III, son successeur, laquelle s'appelle vulgairement les Saints-Apôtres; cette église est maintenant un couvent de religieux de Saint-François.—Une partie de ses ossements fut transférée, du temps de Charlemagne, en la ville de Toulouse; et même en la ville de Paris on voyait, tous les ans, le 1er de mai, en la grande église de Notre-Dame, le chef de saint Philippe, qui lui fut donné, enchassé en or, par Jean III, duc de Berry, fils du roi Jean.—La ville de Florence, en Italie, fut enrichie d'un de ses bras; et la ville de Troyes, en France, d'une partie de son crâne, qui y fut apportée de Constantinople par l'évêque Garnier, lorsque les Français se furent rendu maîtres de cette ville. Voilà, mes enfants, ce que nous rapportent les "petits Bollandistes" sur la vie, la mort et les reliques de l'apôtre saint Philippe, dont la fête tombe le 1er jour de Mai avec celle de saint Jacques le mineur.

—ooo—

## PRIÈRE

POUR LA GLORIFICATION DE MGR DE LAVAL.

Cœur Immaculé de Marie, obtenez-moi du Cœur de votre Divin Fils la grâce que je vous demande, afin de glorifier sur cette terre le grand serviteur de Dieu, Mgr. de Laval. Ainsi-soit-il.



## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Outre les recommandations ordinaires, on nous prie de faire les suivantes :

Malades 17, conversions 15, familles 29 : pères de famille 14, mères de famille 13 ; enfants désobéissants et débauchés 30 ; jeunes gens 173 ; jeunes personnes 147, grâces spirituelles 76 ; grâces temporelles 82 ; intentions particulières 28, ivrognes 81 ; curés et paroisses 7 ; institutrices et classes 5, entreprises importantes 15 ; bonne mort 26 ; vocations 26, voyageurs 123 ; première communion 61, persévérance 500, actions de grâces 54 ; peines d'esprit 7 ; prêtres 4 ; défunts 13 ; apostats 4.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré. Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées. Actions de grâces pour les personnes exaucées.

— 000 —

## DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Une abonnée, Ste. Anne de la Pérade.....	\$0 35
J B Desgroseillers.....	1 00
Une personne, Cheboygan, Mich.....	0 50
Divers.....	0 85
M. Jean Bélanger, North Harthly.....	0 65
M. W. Blais, Fort William.....	0 30
M. F. X. Chagnon, St. Basile le Grand.....	0 15
M. J. I. Cassette, Manville R. I.....	0 15
M. M. Guérin, St. Rémi.....	0 25
Dame Isidore Grenier Lewiston, Maine.....	0 30
Un inconnu, Napierville.....	1 00
“ “ Ste. Geneviève de Batiscan.....	0 25
“ “ “ “.....	0 25
Dlle. Eugénie Jutros, Lawiston, Maine.....	0 15
Dame Tressé Gélinas, Yamachiche.....	1 00
M. Raphaël Lacerte, Chicopu, Mass.....	1 00
Dame Clément Labossière, Mapleville, R. I.....	0 60
Révd. L. M. Laflamme, St. Ephrem d'Upton.....	0 25
P. V., Ste. Scholastique.....	0 25
Dlle. Céline Réault, Lewiston, Maine.....	0 25
Dame F. Robillard, Montréal.....	0 15
M. Jérôme Rhéaume, O Conto City.....	1 44
M. John Savage, Lacolle.....	0 50
Révd. M. Trahan, St. Sévère.....	0 25
Révd. C. Trudelle, St. Paul de Chester.....	0 80
M. Edmond Villeneuve, Charlesbourg.....	0 50